Organisation mondiale de la Santé

SOIXANTE-SEIZIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ **WHA76(5)**
Point 1.4 de l'ordre du jour **22 mai 2023**

Adoption de l'ordre du jour

La Soixante-Seizième Assemblée mondiale de la Santé a adopté l'ordre du jour provisoire établi par le Conseil exécutif à sa cent cinquante-deuxième session, après avoir supprimé trois points et deux sous-points et exclu un point supplémentaire.

Deuxième séance plénière, 22 mai 2023
A76/VR/2

= = =